

# COACH SOCIOSPORTIF



L'éducateur socio-sportif encadre et anime des activités physiques et sportives dans le but de favoriser l'intégration ou la réinsertion sociale de publics fragilisés, dont font notamment partie les jeunes de 16-25 ans issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, les adultes éloignés de l'emploi ou encore les personnes en situation de handicap.

## POURQUOI ?



Contribuer au développement de l'inclusion et à la cohésion sociale



Être moteur du mouvement de l'insertion sociale



Développer les activités du club



Développer ses compétences et connaissances



Favoriser le développement individuel et social des personnes qu'il accompagne ainsi que leur adaptation à leur milieu de vie, en utilisant le sport.



Être identifié au sein de son territoire comme acteur de l'insertion.



Être en capacité de reconnaître et signaler les situations à risque



Participer à la rédaction d'un projet d'action

## COMMENT ?

1

S'assurer que son club réalise la démarche d'inscription et de labélisation « Les Clubs Sportifs Engagés ».

2

Être titulaire d'un diplôme d'éducateur sportif (Annexe II-1 du Code du Sport) , de la carte professionnelle à jour et d'une expérience significative.

3

Effectuer une formation spécifique, 4 modules.

4

Connaitre les caractéristiques des publics en difficultés, éloignés de la pratique ou du monde de l'emploi.

5

S'assurer de signer un contrat CDI à temps plein ou un contrat de professionnalisation.

6

Prendre connaissance de la convention et du guide « de mise en œuvre des emplois sociosportifs. »

7

S'entourer des acteurs locaux (Mission locale, France travail...)

### Qualités recommandées



Bonne connaissance des typologies de publics, connaissance des acteurs locaux de l'insertion professionnelle



Capacité à manager un projet et à s'entourer



Forte capacité d'adaptation et d'organisation



Être à la fois une personne de terrain, maîtriser les outils de gestion et la mise en réseau.



Capacité d'établir un lien de confiance avec les publics

## VOTRE CHECKLIST

- Prendre connaissance de la fiche pratique Clubs Sportifs Engagés
- Prendre connaissance et signer la convention
- Labelliser son club « Les clubs sportifs engagés »
- Prendre connaissance du [guide de mise en œuvre des emplois sociosportifs](#)
- Suivre et répondre à l'obligation de formation (4 modules)